



## Procès-verbal

### CONSEIL ÉTABLISSEMENT ÉCOLE LE SENTIER

16 mai 2023, 18H30

|                                   | P | A |                                       | P | A |                                | P | A |
|-----------------------------------|---|---|---------------------------------------|---|---|--------------------------------|---|---|
| Catherine Boreux (parent)         | X |   | Julie Cloutier (parent subs.)         |   | X | Amélie Lauzon (enseignante)    |   | X |
| Geneviève Foisy (parent)          | X |   | Darlène Dubois (parent subs.)         |   | X | Sophie Chevalier (enseignante) | X |   |
| Dérick Hébert (parent)            |   | X | Françoise Levesque (parent subs.)     |   | X | Sophie Dumontier (directrice)  | X |   |
| Alexandra Levac (parent)          | X |   | Isabelle Massie (parent subs.)        |   | X | Josée Thérien (ens. substitut) | X |   |
| Valérie Marsolais (parent)        | X |   | Valérie Patry (parent subs.)          |   | X | Mélanie Gagné (ens. substitut) |   | X |
| Geneviève Ouellet-Gagnon (parent) | X |   | Chloé Julien-Payant (parent subs.)    |   | X | Nancy Genest (ens. substitut)  |   | X |
| Christine Turgeon (parent)        | X |   | Anne-Marie Roy (parent subs.)         |   | X | Joanie Landry (ens. substitut) |   | X |
| Jean Vincent-Olivier (parent)     | X |   | Jean-François Thibault (parent subs.) |   | X |                                |   |   |

#### 1. Ouverture de la séance

Il est proposé par Geneviève Foisy D'OUVRIR la séance du conseil d'établissement à 18 :48

**Adopté**

*Résolution CE22-23.72*

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente, Valérie Marsolais, présente l'ordre du jour.

Il est proposé par Jean Vincent-Olivier D'ADOPTER l'ordre de jour tel que présenté.

**Adopté**

*Résolution CE22-23.73*

#### 3. Suivi des comités

3.1 Coordonnateur Comité : Il y a un manque de suivi au niveau des activités en lien aux divers comités. Certains comités fonctionnent bien à l'interne, avec des courriels, sans rencontre. Certains comités s'organisent seuls, d'autres veulent déléguer leurs tâches au coordonnateur. Pour la prochaine année, il faudra que les membres du CÉ s'impliquent davantage dans les comités. À se questionner : le fonctionnement et l'implication des parents. Malgré tout, certains comités fonctionnent très bien. Cependant, il sera peut-être nécessaire de fermer certains comités s'il n'y a pas plus d'implication. Le CÉ reviendra sur le sujet. Suggestion : décaler l'année d'implication des comités de, par exemple, décembre à décembre.

3.2 Comité Réflexion : Discussion au niveau du Colloque 23-24 et Projet éducatif. Sondage aux parents.

3.3 Comité social parent : Invitation pour le social parents du 16 juin. On revient sur le “potluck” organisé avec les deux classes préscolaires qui a été un gros succès.

3.4 Comité financement : Il doit y avoir une meilleure mobilisation pour ce comité afin que nous puissions atteindre nos objectifs monétaires dans les divers projets. Par exemple, l'école a perdu un montant d'argent assuré dû à une non-réponse/non-action du comité financement.

3.5 Comité album : La réalisation s'est bien déroulée, l'album est présentement sous presse. Il faudrait une rencontre de passation de l'information, mais à qui de l'organiser? À être discuté au prochain CÉ.

3.6 Comité cour : Il devra y avoir une corvée de printemps. Il faut demander à la Ville de venir ajouter du paillis.

#### **4. Adoption et suivi au procès-verbal de la réunion du 18 avril 2023**

4.1 Suivi boîte suggestions : Partage des suggestions et on fera un suivi en temps et lieu avec les personnes concernées.

4.2 Photo scolaire : Les photos auront lieu le 18 mai 2023.

4.3 Suivi Lumina | Gala reconnaissance : Alexandra Levac représentera l'ensemble des parents bénévoles de l'école.

4.4 Suivi des actions en lien avec changement horaire : Une lettre a été préparée à l'intention de la DG du CSSMI. Nous avons aussi ajouté à cette lettre la question du nombre de classes multi à notre école, ce qui a un impact sur le nombre de locaux polyvalents que nous pouvons utiliser. Pour l'année prochaine, nous n'aurons pas de problème en ce sens que le 1<sup>er</sup> cycle pourra garder son local polyvalent, mais la lettre y fait tout de même référence afin qu'on puisse s'assurer que ceci restera ainsi pour toutes les années subséquentes. Sophie D a vérifié et la lettre doit être envoyée par elle au secrétariat de la DG.

4.5 Règles de fonctionnement 23-24 Service de garde – Sophie D. a rencontré de façon virtuelle les nouveaux parents pour les mettre au courant du nouvel horaire pour la prochaine année. Les informations pour le service de garde 23-24 ont été envoyées à tous les parents.

4.6 Suivi de la demande de point de service de garde – Le Sentier / Grands-Chemins : Sophie a reçu un document mentionnant certains paramètres en lien avec le service de garde, et le projet est toujours à l'étude. Le critère difficile à respecter pour avoir un SDG à notre école est le nombre d'enfants, nous ne pouvons être certains de ce nombre pour l'instant. Une fois que nous aurons ce nombre, il sera plus facile de démontrer l'importance d'avoir un SDG au Sentier. Il est plus raisonnable de penser que ce projet sera pour l'année scolaire 24-25, le temps de voir les besoins créés par le nouvel horaire l'année prochaine. Suggestion : avoir un service de surveillance et non pas un service de service de garde à l'école, mais ça aussi ce sera difficile pour le début de l'année prochaine, mais pourrait possiblement commencer en cours d'année. Nous verrons l'intérêt lors de la prochaine AG.

4.7 Projet Cour : Les trous dans la cour causés par le déneigement ont été réparés, mais il faut faire une nouvelle demande au CSSMI pour les autres trous, surtout un qui est très grand.

Il est proposé par Geneviève Foisly D'ADOPTER le procès-verbal.

**Adopté**

*Résolution CE22-23.74*

## 5. Questions du public

Dîner on bouge : Valérie partage l'information que certains élèves du 3<sup>e</sup> cycle trouvent dommage de se faire imposer des jeux alors qu'ils bougeaient déjà, le but de ce dîner. Ils proposent de pouvoir continuer à jouer pas nécessairement dans la zone imposée. Sophie D. a invité les enfants du 3<sup>e</sup> cycle qui n'étaient pas content à se manifester. Il y a eu une rencontre avec quelques enfants qui trouvent l'idée bonne, mais ne veulent pas nécessairement jouer aux jeux de la zone précise qui leur est attribué. Il faudrait peut-être rementionner les buts derrière ce projet, soit d'inciter les enfants à essayer de nouveaux jeux et à laisser à tous les enfants accès à tous les jeux et terrains. Ce n'est qu'un projet pilote.

Terrain de soccer synthétique : Certains parents ont des questions concernant les effets sur la santé de ce type de terrain et aussi sur l'environnement. R. il n'y aurait pas de problème de santé, les demandes ont déjà été faites à ce sujet, pour le côté environnemental, ce sera à rediscuter lorsque ce projet sera en cours.

## 6. Assemblée générale du 30 mai

6.1 Préparation de l'ordre du jour

## 7. Projet CÉ - Révision / Validation de l'objectif des Assemblées générales - Contenus / Formule

Point reporté à un prochain CÉ.

## 8. Décisions

8.1 Bilan engagement - mars / avril (lettres aux parents) : Le total n'est pas disponible, mais beaucoup de lettres ont été préparées, surtout causées par un grand nombre de parents qui ne se sont pas présentés lors de la dernière AG.

Il est proposé par Geneviève Foisy D'ADOPTER le bilan engagement mars-avril et l'envoi des lettres aux parents.

**Adopté**

*Résolution CE22-23.75*

8.2 Sorties scolaires : Le calendrier de fin d'année est présenté.

Il est proposé par Alexandra Levac D'ADOPTER le calendrier de sorties scolaires tel que présenté.

**Adopté**

*Résolution CE22-23.76*

8.3 Grille-matière 2023-24 : Présentation des changements apportés à la grille-matière 23-24. Sophie D. nous parle des modifications, soit qu'au 1<sup>er</sup> cycle, il y aura un peu moins de musique et un peu plus d'anglais (30 minutes par semaine). Au multi, la musique sera remplacée par l'art dramatique.

Il est proposé par Alexandra Levac D'ADOPTER les modifications présentées pour la grille-matière 2023-24.

**Adopté**

*Résolution CE22-23.77*

8.4 Fournitures scolaires : Pour les achats regroupés, les enseignantes du préscolaire, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle voudraient proposer à nouveau ces achats regroupés aux parents. Les coûts ont augmenté, Sophie C. nous enverra un estimé des variations de coûts vs cette année afin qu'on puisse se prononcer. Pour la contribution volontaire des parents, nous proposons d'augmenter le montant de 5\$.

8.5 Budget initial / Encadrement des mesures financières : Le budget doit être équilibré. Le budget prévisionnel est fait avec les montants de l'année en cours, mais les montants qu'on recevra sont souvent plus élevés l'année subséquente, donc il y a lieu de faire un budget révisé.

Des changements majeurs auront lieu selon ce qui se passera sur l'heure du diner.

Le bilan du budget révisé de cette année sera montré au prochain CÉ.

Il est proposé par Geneviève Foisy D'ADOPTER la proposition du budget initial 2023-24 en se basant sur le budget de cette année.

**Adopté**

*Résolution CE22-23.78*

Il est proposé par Geneviève Foisy D'ADOPTER les règles de transférabilité présentées.

**Adopté**

*Résolution CE22-23.79*

## **9. Informations**

### 9.1 Enseignants

9.1.1 Dîner on bouge : déjà discuté plus tôt.

9.1.2 Psychomotricité : Sophie C. nous fait la lecture d'une lettre venant du comité de psychomotricité mentionnant que, pour l'année prochaine, il n'y aura pas de psychomotricité pour le 1<sup>er</sup> cycle. En résumé, il n'y a pas beaucoup d'engagement, c'est une période difficile pour les parents, car les enfants ont beaucoup d'énergie et il y a beaucoup de discipline à faire. Les parents ont besoin de formation, de faire de la discipline, de préparer avant la période et de ranger les objets après la période, il y a beaucoup d'annulations, bref c'est un engagement difficile. Pour l'avenir, ce serait une période où il y aurait des jeux de logique pour commencer et des jeux sociaux pour la suite, donc plus facile pour la discipline, et peut-être des jeux extérieurs, selon les parents présents. Au préscolaire, les enseignantes veulent poursuivre, car c'est pendant la période du tutorat, selon des semaines alternées, et donc les enfants tuteurs du 3<sup>e</sup> cycle sont présents pour aider. La lettre sera lue lors de l'AG.

Commentaires: peut-être plus pertinent de le faire seulement pour les enfants qui en ont besoin vs tous les enfants en même temps. Voir s'il pourrait y avoir un budget pour une ergothérapeute en début d'année qui viendrait voir les enfants et suggérer lesquels pourraient en avoir besoin. Aussi, les activités qui remplacent la psychomotricité devraient tout de même être actives et laisser aux parents présents un peu de liberté pour les activités.

9.2 Déléguée au comité de parents : Une rencontre du comité de parents extraordinaire a eu lieu, pendant laquelle le comité a préparé une demande de rescision de la SEJ-18 au CA du CSSMI.

### 9.3 Direction

Pour la prochaine rentrée, Sophie D. suggère d'envoyer les documents aux parents de façon virtuelle et non plus papier, mais une version papier serait disponible au besoin.

9.3.1 Les journées pédagogiques 23-24 : À être validé avec le SDG de l'école des Grand-Chemins

9.3.2 Accueil nouveaux élèves du préscolaire : Une rencontre a eu lieu, pendant laquelle il a été question, entre autres, des comités et de l'engagement.

9.3.3 Projet - révision Projet éducatif

9.3.4 Élections CÉ 23-24 : 4 postes seront en élection, soit ceux de Valérie, Alexandra, Dérick et Christine. Valérie et Christine mentionnent leur intention de se représenter.

## 10. Suivi projet-école

10.1 Toit classe extérieure : Il y a des problèmes venant du CSSMI et de la réglementation municipale. Pour l'instant, les enseignantes veulent attendre de voir avec l'usage ce dont elles auront vraiment besoin. Ainsi, est-ce que le budget pourrait être relocalisé pour les bandes de hockey? À voir avec l'équipe-école.

Il pourrait être intéressant de délimiter la classe extérieure, possiblement avec par exemple des cèdres, ce qui créerait aussi de l'ombre.

10.2 Conteneur : Problème de revêtement, en attente de réponses de la ville.

10.3 Peinture et finalisation ligne jeux cour : À planifier.

## 12. Période de questions

## 13. Levée de la séance

La présidente, Valérie Marsolais conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Geneviève Foisly DE LEVER la séance à 21 :54

**Adopté**

*Résolution CE22-23.80*

La présidente  
Valérie Marsolais

La secrétaire  
Christine Turgeon